

FICHE FOCUS 6

Le programme Aééla en Auvergne Rhône-Alpes

Intitulé de l'action	Accélérateur d'économie d'énergie pour le logement des agriculteurs
Enjeux	<p>Face aux effets conjugués de fragilité qui touchent les agriculteurs davantage que le reste de la population au regard de l'habitat (des revenus modestes, une vulnérabilité énergétique, un déficit de confort), des efforts importants sont à mettre en oeuvre afin de répondre aux besoins de rénovation des logements des agriculteurs.</p> <p>MSA services, en partenariat avec les associations AURA EE, Soliha et les Compagnons Bâtitisseurs, a été retenu lors d'un appel à projet national par le ministère de la Transition écologique et solidaire.</p> <p>Le projet, intitulé Aééla, vise à informer, sensibiliser et accompagner les agriculteurs vers la réalisation de travaux d'économies d'énergie dans leur logement, notamment dans le cadre de process d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) sur l'ensemble de la Région Auvergne Rhône Alpes.</p>
Calendrier	Programme sur une période de 2 ans du 01 juin 2019 au 30 juin 2021.
Maître d'ouvrage	MSA services Rhône Alpes 
Opérateur	MSA services et MSA, Soliha, Compagnons bâtisseurs. Partenariat avec l'ADIL 26 pour l'élaboration de la base de données, le diagnostic territorial et le suivi et l'évolution du programme.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le réseau régional Auvergne Rhône Alpes de Soliha - Les Compagnons Bâtitisseurs (actuellement implantés sur 4 départements de la région (Rhône, Drôme, Ardèche, Puy de Dôme) - L'agence Régionale de l'énergie et de l'environnement AURA-EE
Contenu de l'action	<p>Le programme s'adresse aux agriculteurs exploitants, retraités propriétaires de leur logement, résidents sur la région Auvergne Rhône Alpes.</p> <p>Il se décompose en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>une première étape d'état des lieux/diagnostic confiée à l'ADIL 26</u>, l'objectif étant de déterminer les territoires prioritaires - <u>une seconde dédiée à une information-sensibilisation</u> des agriculteurs

	<p>par le biais de communication auprès des ménages ciblés, et de réunions d'animation sur les territoires (objectif : 6000 agriculteurs contactés)</p> <p>- <u>une troisième étape d'accompagnement des agriculteurs</u> avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>un accompagnement technique et social adapté permettant la réalisation de diagnostics logement</u> (objectif : 1300). Soliha se chargera de l'accompagnement technique incluant le diagnostic, les préconisations de travaux et l'aide à la concrétisation des travaux. • <u>un accompagnement à l'Auto-Réhabilitation Accompagnée ARA</u> comme outil supplémentaire pour faciliter la concrétisation de chantiers d'amélioration thermique (objectif : 250 situations accompagnés). L'ARA semble particulièrement adaptée au monde agricole compte tenu de la propension élevée à faire des travaux par soi-même parmi les agriculteurs, ce qui permet également de diminuer sensiblement le reste à charge. <p>Des visites à domicile seront réalisées pour présenter l'ARA, définir les travaux, et réaliser un devis pour l'accompagnement nécessaire. Le développement de l'ARA sera mis en oeuvre dans les départements où cette offre n'existe pas à ce jour.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Un accompagnement social renforcé par la MSA</u> (objectif : 130) complète l'accompagnement individuel en aval des diagnostics logement.
<p>Avancement et résultats</p>	<p>Phase de diagnostic en cours pour déterminer les territoires ciblés sur la base des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MSA (ressources, situation familiale, type d'exploitation ..), • MAJIC (infos cadastrales sur les caractéristiques du bâti (année construction bâtiments, classement en terme de confort ..) • Soliha (exclusion des personnes ayant déjà bénéficié de diagnostic) • AURA EE (caractéristiques de territoire sur la consommation d'énergie résidentielle .) • Présence des compagnons bâtisseurs sur les territoires <p>Les agriculteurs suivis par ailleurs, et qui peuvent rentrer dans le dispositif peuvent être d'ores et déjà signalés à MSA services pour s'assurer de leur éligibilité au dispositif.</p>
<p>Financement</p>	<p>Le financement obtenu sur l'appel à projet permettra de financer la coordination du projet, l'animation territoriale sur les territoires ciblés et l'accompagnement technique Soliha, l'animation ARA par les Compagnons Bâtisseurs), ainsi que l'accompagnement social de certains ressortissants agricoles;</p>
<p>Perspectives et autres informations</p>	<p>Mise au point des bases de données et du questionnaire octobre/novembre 2019. Premières animations territoriales d'ici la fin d'année 2019- début d'année 2020.</p>
<p>Contact pour en savoir plus</p>	<p>MSA Services Rhône-Alpes, Mme Méline BORNIA 04-75-75- 68-51.</p>